

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 436

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 39

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« à travers »

le mot :

« par ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.